

Entreprises Handicap

Journée « Handicap et travail »
Société de Médecine du Travail
Dauphiné-Savoie
24 novembre 2006

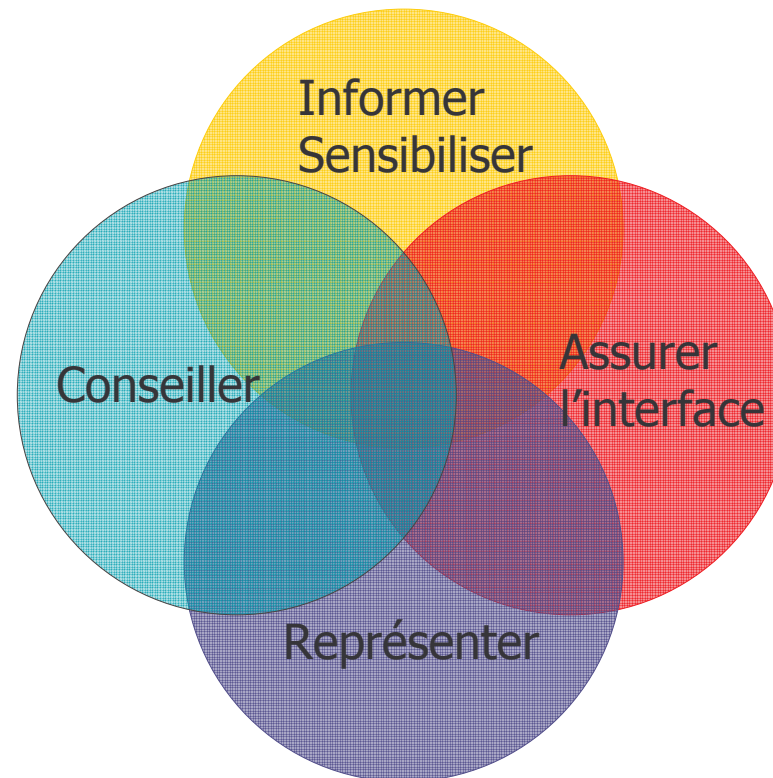


Les clubs « Entreprises et Handicap »

- Réseau d'informations, d'échanges et d'actions
- Ouvert à toute entreprise du secteur privé
- Finalités :
 - Mobiliser les entreprises
 - Aider les entreprises
 - Professionnaliser les acteurs de l'entreprise
- Environ 50 entreprises de toutes tailles dans chaque club



Les services offerts par les clubs



➔ Du collectif et de l'individuel



Les difficultés des employeurs

- Une loi...ardue !
 - Des intervenants...multiples !
 - Des formalités administratives...changeantes !
 - Des recrutements...laborieux !
 - Des intégrations pas toujours anticipées
 - Une organisation du travail... parfois à repenser !
 - Une obligation de reclassement...renforcée !
-
- Encourageons les initiatives
 - Aidons à structurer les politiques RH des entreprises



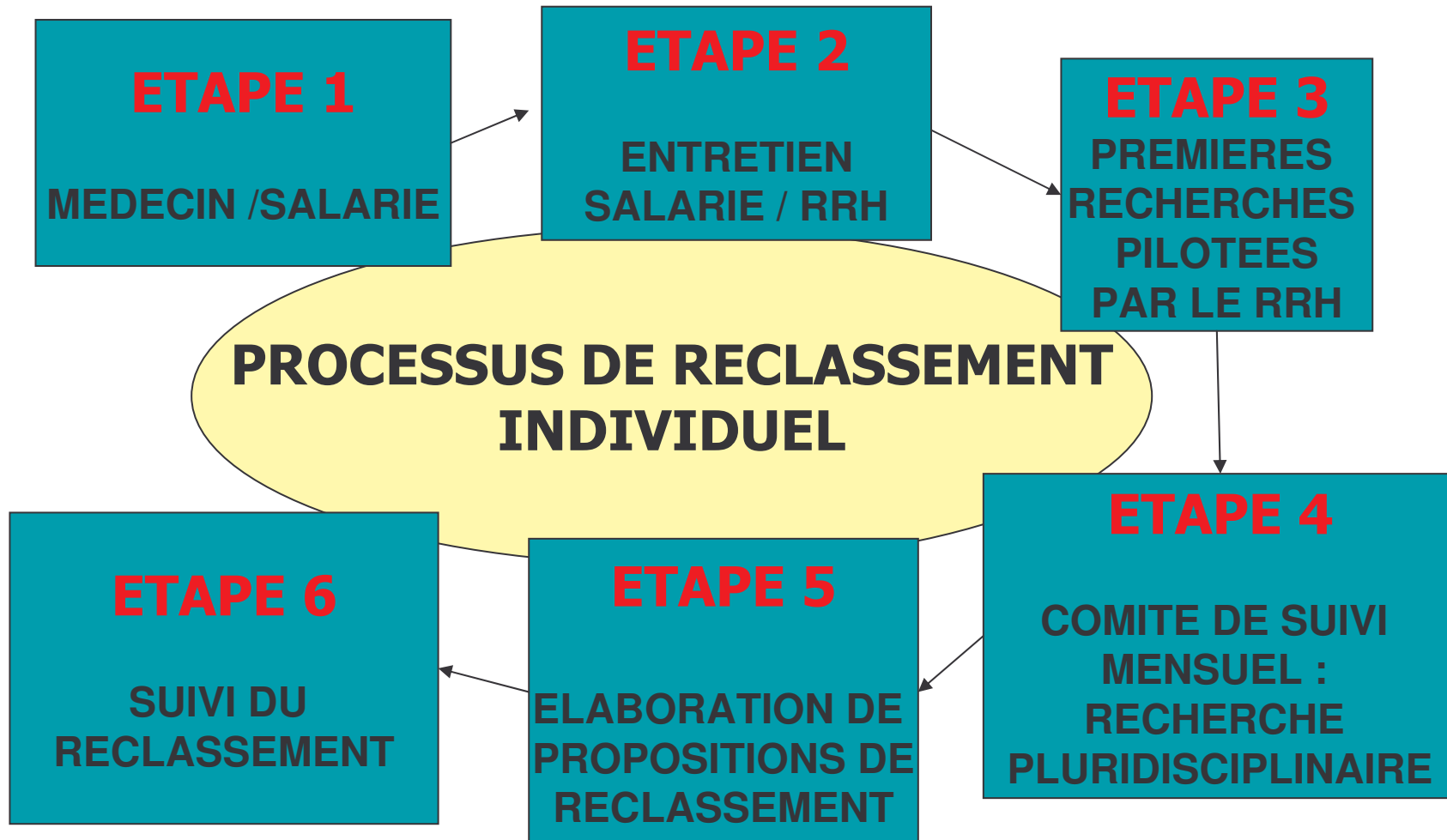
Pour une meilleure collaboration employeurs-médecins du travail

- Importance de la **visite d'embauche** : peut être faite avant l'embauche
- Associer le médecin du travail dès l'intégration de la personne handicapée : adaptation du poste, suivi des premiers jours, même si la personne est intégrée en intérim
- En cas d'**inaptitude** : précisions sur l'avis d'aptitude, propositions de reclassement, **collaboration étroite avec l'employeur**
- Importance des **visites de pré-reprise**
- **Signalement précoce** des situations de maintien au dispositif de maintien territorial
- Participation du médecin aux **améliorations ergonomiques**
- **Appui du médecin** à chaque étape de la construction d'une politique d'accueil des personnes handicapées



Quelques exemples de collaborations fructueuses...

- Participation à des groupes de travail avec des employeurs au sein du club
- Conception de fiches de postes avec aptitudes médicales/contre-indications
- **TEFAL** :
 - Diagnostic appui conseil ressources humaines
 - Forte problématique de reclassement
 - Processus de reclassement structuré
 - Suivi des personnes dites « fragiles » par le pôle médical
 - Comité de suivi mensuel : recherche pluridisciplinaire de solutions de reclassement
 - Comité interne de pilotage du maintien dans l'emploi





Nos coordonnées

- Club Entreprises et Handicap de l'**Isère** :
Solange Teyssier, tel : 04 88 77 94 44
- Club Entreprises et Handicap de **Savoie** :
Bertrand Lavigne Delville, tel : 04 79 65 16 80
- Club Entreprises et Handicap de **Haute-Savoie** :
Anne-Hélène Schieber, tel : 04 50 52 39 28